

Prisca Birrer-Heimo, initiante de «Stop à l'îlot de cherté», ne croit pas à l'abolition des droits de douane

«Le Conseil fédéral nous enfume»

« PHILIPPE BOEGLIN

Pouvoir d'achat » La Suisse est un pays cher. Pour les consommateurs et pour les entreprises. Le Conseil fédéral a voulu montrer hier qu'il s'en souciait: il propose de supprimer les droits de douane sur les produits industriels. Le parlement tranchera. Qu'en pense Prisca Birrer-Heimo, conseillère nationale (ps, LU), présidente de la Fondation (alémanique) pour la protection des consommateurs, et membre de la direction de l'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté. Pour des prix équitables?»

L'industrie pourrait s'approvisionner moins cher à l'étranger et gagnerait environ 860 millions de francs. Les consommateurs en bénéficieraient. Une bonne nouvelle?

Prisca Birrer-Heimo: Malheureusement, le Conseil fédéral nous enfume. La suppression des droits de douane coûterait environ 500 millions par an à la caisse fédérale (fait aussi mentionné par le Conseil fédéral, ndlr), mais son effet sur les prix resterait très marginal. Quelque 80% des produits industriels ne sont aujourd'hui déjà plus taxés à la douane, et pour les autres, le prélèvement moyen ne s'élève qu'à 1,8%. En résumé, la mesure du gouvernement ferait une croix sur beaucoup d'argent public tout en ayant peu d'impact, et rien ne dit que le porte-mo-



Pour Prisca Birrer-Heimo, la mesure du gouvernement ferait une croix sur beaucoup d'argent public tout en ayant peu d'impact. Keystone

naie des consommateurs en profiterait. Certaines entreprises en bénéficieraient, mais c'est tout.

Le Conseil fédéral assure qu'il vérifiera que les rabais soient bien répercutés sur les consommateurs. Il a en outre lancé l'an passé un contre-projet indirect à votre initiative. Celle-ci semble lui faire peur...

Il sait que le problème existe et que les consommateurs se plaignent à raison de prix surfaits et non justifiés. Mais son contre-projet indirect est insuffisant. Nous l'avons amélioré en commission, avec des votes très serrés, et nous devons continuer sur cette voie l'année prochaine lors de la session de printemps au parlement.

Pourriez-vous envisager un retrait de votre initiative?

Non, car supprimer les droits de douane ne suffit pas. Cela ne mettra pas fin à l'îlot de cherté. Le travail administratif des entreprises s'en retrouverait simplifié à la douane et leurs frais diminués, mais je ne crois pas à une baisse des prix pour les consommateurs.

Qu'est-ce que votre initiative propose?

Notre texte veut, entre autres, interdire le blocage géographique: des sites de vente sur internet imposent des tarifs beaucoup plus hauts aux acheteurs suisses qu'aux étrangers, et ce pour le même produit.

L'Union européenne agit déjà contre cette pratique.

Votre initiative ne s'attaque-t-elle pas à trop d'aspects?

Je ne pense pas. Les gens comprennent qu'on pompe leur pouvoir d'achat de manière injustifiée, même s'ils ne vont peut-être pas étudier tous les détails de notre initiative. Celle-ci est d'ailleurs capitale pour les PME. Elle leur donnerait un outil permettant de se battre et de se plaindre auprès de la COMCO ou d'un tribunal.

«Rien ne dit que le porte-monnaie des consommateurs en profiterait»

Prisca Birrer-Heimo

Enfin, en s'attaquant aux prix des producteurs, ne menace-t-on pas les emplois?

Au contraire. Si les entreprises suisses achètent beaucoup plus cher les produits importés (machines, outils, infrastructures, etc.) que leurs concurrents installés de l'autre côté de la frontière, elles sont clairement désavantagées. Cela est encore plus évident pour les sociétés se trouvant dans les cantons frontaliers. Et c'est bien cela qui menace les emplois en Suisse et plombe les salaires. »

CHINE

LA CROISSANCE SOUS 6%. La croissance de la Chine pourrait tomber sous la barre des 6% dès ce trimestre ou courant 2020, a admis hier un conseiller du régime communiste, reconnaissant que l'économie faisait face «aux plus grands défis» de son histoire. Pékin est confronté depuis un an et demi aux sanctions américaines. ATS

CLIMAT

AXA VA SORTIR DU CHARBON. L'assureur Axa, poids lourd mondial du secteur, a dévoilé hier un arsenal de nouvelles mesures de lutte contre le réchauffement climatique, en prévoyant notamment une sortie totale de l'industrie du charbon à l'échelle mondiale d'ici à 2040. Pour y parvenir, Axa utilisera tous les leviers dont il dispose. ATS

VATICAN

M. BRÜLHART REMPLACÉ. Le pape François a nommé hier Carmelo Barboglio au poste de président de l'Autorité d'information financière (AIF) du Vatican. Ce dirigeant de longue date de la Banque d'Italie succède au Suisse René Brülhart, dont le mandat n'avait pas été renouvelé. Le numéro deux de l'AIF fait l'objet d'une enquête. ATS

Fonds propres à augmenter

UBS et Credit Suisse » Le Conseil fédéral serre la vis aux grandes banques pour absorber les pertes.

Les banques n'auront pas besoin de relever leurs fonds propres pour les crédits hypothécaires destinés à financer des objets résidentiels de rendement. Le Conseil fédéral y a renoncé hier, mais il a introduit d'autres tours de vis applicables dès le 1^{er} janvier qui coûteront cher à Credit Suisse et UBS.

Les deux grandes banques devront prévoir 24 milliards de francs de fonds supplémentaires pour absorber les pertes, précise le gouvernement dans son rapport. La révision de l'ordonnance sur les fonds propres prévoit en effet des exigences renforcées à satisfaire tant par le groupe financier que par les établissements qui le composent, lorsque ceux-ci exercent les fonctions d'importance systémique du groupe.

Credit Suisse et UBS ayant transféré la majorité de ces fonctions aux filiales suisses qu'elles ont créées, celles-ci n'y couperont pas. Les deux filiales UBS Switzerland AG et Credit Suisse (Suisse) SA devront notamment disposer de fonds supplémentaires représentant 62% de l'exigence totale et n'auront plus droit à des remises de la FINMA.

Les banques mères (UBS SA et Credit Suisse AG) qui

exercent les fonctions centrales du groupe devront prévoir des fonds supplémentaires pour absorber les pertes qui ont été transférées aux filiales. Mais elles devront également pouvoir couvrir 30% des exigences qui lui sont applicables à l'échelon du groupe consolidé afin de disposer d'un volant suffisant pour recapitaliser des filiales en cas de crise. Ce volant sera introduit sur cinq ans.

24 mia de francs

C'est les fonds supplémentaires que devront prévoir UBS et CS

La révision d'ordonnance simplifiera par ailleurs les exigences en matière de calcul des fonds propres pour les petites banques et maisons de titres particulièrement liquides et bien capitalisées.

Le gouvernement voulait aussi renforcer la résistance des banques à des pertes financières dues à une éventuelle bulle immobilière. Quelque 30% des crédits hypothécaires octroyés en Suisse servant à financer des biens immobiliers utilisés comme placements par des investisseurs, les banques sont très exposées à des corrections de prix mais également à l'augmentation des taux hypothécaires. » ATS

PUBLICITÉ

www.landi.ch

Top offre

399.-

Quantité limitée

5
ans

Aspirateur robot Roomba 966

Commande et programmation par l'application iRobot Home. Nettoyage efficace d'un étage jusqu'à 185 m² grâce à la navigation multi espace. 5 forces d'aspiration plus élevées et moins de frais d'entretien.

61935

9.95

Poêle à frire a. couvercle 24 cm

Technologie de revêtement ultramoderne. Convient aux foyers à induction. Excellente propriété anti-adhérente.

Hauteur : 4,3 cm.

34306

Prix bas en permanence

Commander facilement votre produit maintenant online sur landi.ch